

PROCÈS PHILIPPE MANIER/HATEGEKIMANA
Cours d'Assises de Paris

Compte-rendu des audiences du Mercredi 20 novembre 2024
Compte-rendu N°6 / Jour 13
Par Grace Kidinda

Présentation des principales questions discutées à l'audience et des témoins auditionnés

Questions discutées :

1. *Les faits impliquant directement l'accusé*
2. *Les barrières de RUKARI, RUGARAMA, et BIGEGA*
3. *Les instructions au niveau des barrières*

Témoins auditionnés :

1. **M. Lameck NIZEYIMANA,**
Entendu en visio-conférence depuis le Rwanda.
Condamné par une GACACA à 8 ans de prison, après avoir fait 13 ans en détention provisoire pour génocide, pour avoir tenu des barrières, pour avoir tué et participé à des attaques.
 2. **M. Alfred HABIMANA,**
Entendu en visio-conférence depuis le Rwanda.
Condamné par une GACACA à 9 ans de prison et 5 ans de travaux d'intérêt général pour le meurtre d'une femme sur la barrière de RUGARAMA (KU CYAPA).
 3. **M. Hamza MINANI,**
Entendu en visio-conférence depuis le Rwanda.
N'a pas été condamné pour avoir tenu une barrière car il n'a tué personne. Au contraire, il a caché 6 tutsis chez lui.
 4. **Marie-Claire KAYITESI, partie civile.**
 5. **Immaculée KAYITESI, partie civile.**
 6. **Commentaires de l'accusé, Philippe HATEGEKEMINA.**
-

Comment connaissez-vous l'accusé Philippe HATEGEKIMANA alias BIGUMA ?

M. NIZEYIMANA :

J'ai connu BIGUMA comme un des responsables de la gendarmerie, avec BIRIKUNZIRA. « *BIGUMA était un notable et il était méchant* ».

M. HABIMANA :

Je ne le connaissais pas bien, j'entendais parler de lui.

M. MINANI :

Je connaissais l'accusé en tant que gendarme à NYANZA. J'entendais qu'on le surnommait BIGUMA. En effet, j'étais vendeur ambulancier des beignets et brochettes à côté d'un bar tenu par Apollinaire BARIHUTA. Bar que BIGUMA fréquentait souvent. 2 semaines après la chute de l'avion du président HABYARIMANA, il s'y est tenu une réunion à laquelle BIGUMA a pris part. C'était une réunion organisée par la CDR pour préparer les massacres. J'ai commencé à le voir en 1993 jusqu'à la fin du génocide en mai 1994.

Connaissez-vous des faits impliquant BIGUMA dont vous avez été témoins ?

M. NIZEYIMANA :

Autour du 17 avril, une attaque a été menée contre le bourgmestre GISAGARA. Ce dernier sera tué. Il était président local du PSD et s'opposait aux violences.

M. MINANI :

Lors de l'attaque de la famille RUBANGURA, BIRIKUNZIRA, BIGUMA et CYISTO étaient présents. Il y avait aussi les militaires de l'ESO de BUTARE. Sur ordre de BIGUMA, les assaillants ont retrouvé un nommé BASHUNGA à l'aide de sa fille et les ont abattus tous les deux.

Je n'étais pas directement témoin des massacres de la colline de NYAMURE, j'avais vu passer une Toyota rouge dans laquelle se trouvaient BIGUMA, BIRIKUNZIRA, CYISTO et d'autres gendarmes. En passant par la barrière, BIRIKUNZIRA avait dit à Moïse NYANDWI qu'il partait tuer à NYAMURE. Au retour, j'ai revu le véhicule avec BIGUMA seul à bord.

Quand ont été érigées les barrières de RUKARI, de RUGARAMA (KU CYAPA), de BIGEGA ? comment étaient-elles organisées et vous y êtes restés jusqu'à quand ?

M. NIZEYIMANA :

Le génocide a commencé le 22 avril 1994 au niveau de la commune, et le lendemain 23 avril à RUKARI. BIGUMA et BIRIKUNZIRA ont érigé des barrières, à la suite de la réunion communale à laquelle ont participé le sous-préfet Gaëtan KAYITANA et tous les responsables de la cellule. La barrière était sous la responsabilité de MATABARO et après sa mort, c'était MUGEZI, secrétaire à la sous-préfecture de NYABISINDU. Quant à son fonctionnement, BIGUMA passait pour contrôler les barrières et vérifier que les ordres étaient bien respectés. Chacun s'éclipsait pendant une heure pour aller se restaurer mais tout le monde dormait à la barrière. Je suis resté à la barrière jusqu'au 30 mai 1994 quand la ville de NYANZA a été envahie par le FPR. Il y avait environ 80 hommes et jeunes hommes exclusivement. Une soixantaine de tutsis ont été tués à cette barrière. Leurs corps ont été soit jetés dans des fosses communes ou des caniveaux, soit enterrés.

M. HABIMANA :

Mes idées ne sont plus claires car j'ai été frappé à la tête. Je ne me souviens pas de la date de l'installation de la barrière de RUGARAMA. Quand tout a commencé, les gendarmes sont venus nous informer que les tutsis s'étaient emparés du pays et qu'ils n'allaient pas tarder à venir nous tuer. Nous étions nombreux à la barrière. Beaucoup des tutsis habitaient aux alentours de cette barrière mais je ne me souviens que d'une femme nommée Épiphanie qu'on était allée chercher et ramener, ainsi que d'autres tutsis, pour les tuer à la barrière. Je me souviens avoir vu BIGUMA à la barrière, c'était lui le chef et il donnait des ordres aux gendarmes.

M. MINANI :

Le 22 au soir, BIGUMA avait donné l'ordre d'ériger la barrière de BIGEGA et cela s'était fait le 23 au matin. Tous les hutus étaient obligés de s'y rendre au risque d'être poursuivi. BIGUMA était revenu à la barrière et avait nommé un réserviste Moïse NYANDWI responsable de la barrière. Il lui avait remis un fusil, ainsi qu'un registre avec une liste des tutsis morts et des tutsis encore vivants à éliminer. Le fusil a été utilisé pour tuer trois personnes et les autres ont été tués à l'arme traditionnelle (machette, gourdin, bâton). Les corps de tutsis étaient jetés dans des caniveaux ou des fosses. Quelques-uns ont été enterrés à la barrière et plus tard, inhumés dans les lieux mémoriaux. Nous y étions une cinquantaine à la barrière et nous rentrions chez nous le soir. Je n'ai tué personne à cette barrière, j'y étais car je cachais 6 tutsis chez moi et cela me permettait d'être proche de l'information et insoupçonné.

Quelles étaient les instructions à la barrière et les armes à votre disposition ?

M. NIZEYIMANA :

Les instructions ont été données par BIGUMA et BIRIKUNZIRA. Les ordres étaient de tuer les tutsis, manger leurs vaches, piller leurs biens et incendier leurs maisons. À la mi-mai, BIRIKUNZIRA a tenu une réunion lors de laquelle il a sorti l'expression : « *si le serpent s'enroule autour d'une baratte, il faut casser les 2 ensembles* ». Cela voulait dire que les hutus qui cachaient les tutsis allaient aussi être tués.

Nous avons des machettes, des gourdins et des bâtons. C'est BIGUMA qui donnait les ordres. BIGUMA a montré l'exemple en demandant d'aller chercher un tutsi pour le faire fusiller et on l'a achevé avec des bâtons et des gourdins. En effet, nous n'avions pas l'habitude de tuer mais cet exemple nous a encouragés à le faire en toute impunité, dans la mesure où ceux qui étaient censés protéger la population l'autorisaient.

M. MINANI :

Les ordres étaient de contrôler les papiers et de tuer les tutsis. Quand BIGUMA venait à la barrière, il faisait venir Moïse NYANDWI et lui demandait le nombre des morts. Par la suite, on intensifiait la chasse des tutsis. Je n'étais pas bien vu par les autres car je ne participais pas à ces massacres. Je suis resté 1 mois et demi à cette barrière.

Auditions des parties civiles entendues en présentiel :

Marie-Claire, 50 ans, commerçante :

En 1994, peu avant le génocide, à GIKONDO, nous avons été très menacés avant l'heure car le parti du CDR y avait son siège. Le dirigeant du parti a été tué à BUTARE. Nous sommes allés nous loger dans le local de la maison d'un commerçant MUREKEZI. Nous y avons vécu jusqu'au génocide. Le commerçant avait été emmené au Burundi et les gendarmes s'étaient approprié sa maison. Les voisins hutus étaient venus à la tombée de la nuit pour vérifier si nous étions en vie et nous avaient sorti de là. Nous sommes restés cachés dans un four à pain (pièce d'environ 3 à 4 mètres) environ 2 semaines. Ces voisins nous donnaient à manger et à boire, et nous y avons vécus ainsi. C'est en ce moment-là qu'on a appris la mort de ma sœur à KIBERU et de la famille de ma mère à BIGEGA. Une trentaine de morts et un survivant. Du côté de la famille de mon papa se trouvant à KIBINJA où était parti mon frère, 17 personnes ont été tuées. Est arrivé le moment où on disait qu'on allait tuer les hutus qui cachaient des tutsis. Le voisin qui nous cachait est venu nous informer que ça devenait difficile pour sa famille et lui de prendre ce risque. Nous avons ainsi fait le choix de retourner dans le local du commerçant. Nous sommes restés là-bas jusqu'au moment où les INKOTANYI nous y ont trouvé.

Immaculée KAYITESI, 61 ans, présidente nationale de l'AVEGA (Associations des veuves du génocide) :

Nous étions la cible des persécutions. Nos domiciles étaient perquisitionnés et nos champs détruits. Le 25 octobre 1993, Mon mari accompagnait des gens venus nous rendre visite quand les gendarmes lui ont tiré dessus. Après la chute de l'avion, les persécutions ont ciblé ma famille et moi. J'ai commencé à dormir ailleurs afin d'éviter qu'on me retrouve. Ma famille paternelle de RUKUMBERI a été tué et exterminé vers le 10 avril. Au courant du mois de mai, il y a eu un semblant d'évènement : la « pacification » qui avait pour but de faire croire qu'on ne craignait plus rien. Beaucoup de tutsis étaient sortis de leurs cachettes et avaient été tués.

Commentaires de la défense :

Ce qui pose un problème ce sont les détails rajoutés par M. NIZEYIMANA qu'ils n'avaient pas évoqués auparavant. À l'instar de M. HABIMANA qui déclarait en 2017 avoir vu BIGUMA à la barrière, ensuite déclarait le contraire en 2019 et aujourd'hui il dit qu'il avait vu arriver à bord d'un véhicule et que ce sont ses amis qui lui ont dit que c'était BIGUMA. Par ailleurs, M. MINANI qui déclarait que BIGUMA avait de la famille à BIGEGA et aujourd'hui, il dit finalement qu'il s'agissait seulement d'une connaissance. Il dit également que c'est BIGUMA qui avait donné l'arme à Moïse NYANGWI, or il déclarait auparavant que c'était BAHIRA !

Commentaires des avocats généraux :

À travers tous ces témoignages, on voit bien que le génocide était bien préparé et organisé.

Commentaire de l'accusé, Philippe HATEGEKEKIMANA alias BIGUMA :

Il y a des incohérences et je me demande si c'est ainsi que je serai jugé ! Je conteste tous les faits car je n'étais pas dans toutes les scènes décrites par les témoins. Par conséquent, je ne saurai faire des commentaires là-dessus. Je pense qu'ils mentent tous car ils sont sous pression du gouvernement rwandais. Je suis un opposant à ce gouvernement de l'extérieur et le régime rwandais sème la terreur sur les opposants à l'extérieur.

Fin de la journée.